RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 01468
Numéro SIREN : 811 609 916
Nom ou dénomination : WAYS

Ce dépôt a été enregistré le 11/06/2021 sous le numéro de dépôt 5513

WAYS
SAS au capital de 58.820 euros
Siège social : 6 rue du Puits Bardin 77920 Samois-sur-Seine
RCS n° 811 609 916

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 29 OCTOBRE 2020

Le 29 octobre 2020, à 10 heures, les associés de la société WAYS se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, au siège social de la société, sur convocation faite par le Président et le Conseil de Direction, Monsieur Yann RAOULT.

Monsieur Yann RAOULT préside la séance ; le secrétariat de l'assemblée est assuré par Monsieur Sébastien HAMON.

Sont présents :

- Monsieur Sébastien HAMON
- La société NAYARI, représenté par son Président, Monsieur Yann RAOULT
- Monsieur Guillaume CARMASSI

Soit l'ensemble des actionnaires représentant 100 % du capital social et des droits de vote.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- Le rapport du Conseil de Direction
- Le texte des projets de résolutions proposées à l'assemblée par le Conseil de Direction ;

Puis il déclare que le rapport du Conseil de Direction, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Contestation de la démission de Monsieur William HAZAN du Comité de Direction ;
- Désignation de Monsieur Guillaume CARMASSI en qualité de membre du Comité de Direction

Le Président donne lecture du rapport du Conseil de Direction.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne prenant la parole les délibérations sont mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION – DEMISSION DE MONSIEUR WILLIAM HAZAN

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur William HAZAN de son mandat de membre du Comité de Direction.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION – NOMINATION DE MONSIEUR GUILLAUME CARMASSI

Monsieur Guillaume CARMASSI est nommé en qualité de membre du Comité de Direction conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIRS

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 11 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Fait à Samois-sur-Seine, le 29 octobre 2020

Le Président de l'assemblée
Monsieur Yann RAOULT

Le Secrétaire
Monsieur Sébastien HAMON